



NOS RECOMMANDATIONS AVANT VOTRE MAQUILLAGE PERMANENT

Préalablement à votre séance de Maquillage Permanent et afin d'en assurer la longévité, nous vous conseillons de ne pas prendre d'aspirine 5 jours avant l'acte et quelle que soit la zone concernée.

Avant la prestation « Sourcils »

- Pas d'exposition aux UV - 1 semaine
- Pas de peeling à base d'acides glycoliques - 2 semaines
- Pas de séance de détatouage au laser - 8 semaines
- Pas d'injection de toxine botulique /*Botoxe* - 3 semaines
- Pas de teinture ou de décoloration - 1 semaine
- Effectuer un gommage doux 48 heures avant la Dermopigmentation. Cela permet d'éliminer les cellules mortes et de libérer la pilosité naissante du sourcil.

Avant la prestation « Lèvres »

- Pas d'exposition aux UV - 1 semaine
- Pas de peeling à base d'acides glycoliques - 2 semaines
- Pas de séance de détatouage au laser - 8 semaines
- Pas d'injection d'acide hyaluronique - 8 semaines
- Se faire prescrire de l'*EXTRANASE**(3 comprimés 3/jour) afin d'éviter les gonflements.
- Si vous êtes sujet aux boutons de fièvre et/ou d'herpès, se faire prescrire en prévention un traitement antiviral (à prendre avant et après la prestation) tel que : *ZELITREX** (3 comprimés matin/midi/soir durant les 3 jours qui précèdent l'acte) ou *PHYTOSTANDARD CYPRÈS** et *ÉCHINACÉE** (2 comprimés matin/midi/soir durant les 5 jours qui précèdent l'acte).

Avant la prestation « Yeux »

- Ne pas avoir eu recours à une chirurgie oculaire - 6 mois
- Ne pas avoir eu de conjonctivite ou d'infection oculaire - 3 semaines
- Ne pas faire de rehaussement, de teinture, ou d'extensions de cils - 1 semaine
Se faire prescrire du *PROTEOCHOC** ou de l'*EXTRANASE** afin d'éviter les gonflements. (3 comprimés 3 jour)



LES CONTRE-INDICATIONS

Si vous pensez rencontrer l'une de ces contre-indications, il est important de consulter votre médecin traitant préalablement à l'acte.

- Si vous êtes enceinte ou en période d'allaitement
- Si vous prenez des anti-inflammatoires
- Si vous souffrez de diabète
- Si vous souffrez d'une maladie dermatologique active
- Si vous prenez des anticoagulants ou avez des problèmes cardiaques
- Si vous souffrez d'une maladie immunodéficience "VIH, leucémie, chimio en phase aiguë (avis médical)..."
- Si vous souffrez d'une maladie auto-immune "sclérose en plaque, lupus..."
- Si vous faites l'objet d'allergies médicamenteuses
- Si vous êtes sujet aux allergies métaliques « chrome, cuivre, etc.... »
- Si vous êtes sujet aux allergies au nickel
- Si vous êtes sous traitement à la vitamine A, aux acides de fruits AHA ou autre
- Si vous souffrez d'un bouton de fièvre
- Si vous souffrez de conjonctivite
- Si vous souffrez d'asthme